



Ville de Mirabel
Service de l'environnement et
du développement durable
450 475-2006
infoenvironnement@mirabel.ca
www.mirabel.ca

PROGRAMME INCITATIF POUR LES
**PRODUITS
D'HYGIÈNE
FÉMININE**
(ADULTE OU ADOLESCENTE)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

- L'achat doit avoir été fait dans les trois (3) mois précédant la demande;
- Résider à Mirabel;
- Produits admissibles: coupes menstruelles, serviettes hygiéniques ou protège-dessous lavables, sous-vêtements mensuels lavables incluant les inserts.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

- Fournir une preuve (s) d'achat (s). Les achats peuvent être effectués en plusieurs fois mais une seule demande aux trois (3) ans peut être transmise.
- Fournir un certificat de naissance de votre enfant si la demande est faite pour cette dernière, en plus d'une copie de votre permis de conduire.
- Fournir une preuve de résidence si la demande est pour vous.

Le montant du remboursement sera de l'ordre de 50% pour un montant maximal de 75 \$ (**avant taxes**), par personne.

Faire parvenir le formulaire dûment rempli et accompagné des documents exigés, par la poste ou par courriel :

**Ville de Mirabel - Service de l'environnement
et du développement durable**

PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE

8106, rue de Belle-Rivière,
Mirabel, Québec, J7N 2V8

OU

infoenvironnement@mirabel.ca
Objet : Produits d'hygiène féminine

Les places sont limitées. Aucun remboursement ne sera fait au-delà du montant maximal autorisé.

PROGRAMME INCITATIF POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE

Formulaire de demande de subvention

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom et nom

Adresse (incluant le code postal)

Téléphone

Courriel

IDENTIFICATION DE L'ENFANT (AU BESOIN)

Prénom et nom de l'enfant

Date de naissance de l'enfant

FACTURATION

Date de la (ou des) facture(s)

Montant de la (ou des) facture(s)

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE AU FORMULAIRE :

- Copie du certificat de naissance de l'enfant
- Copie du permis de conduire du parent
- Copie de la (ou des) preuves d'achat

Signature du demandeur

Date